

TRELIVAN

Bulletin municipal

JANVIER 2023 - N° 169



P. 3

Le Dinamo étendu à Trélivan



P. 16

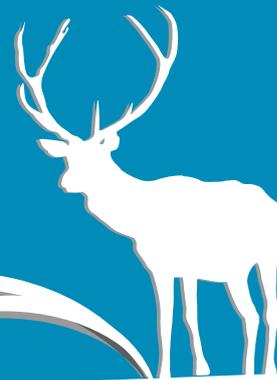
Le repas des aînés 2022



P. 20

La cérémonie
du 11 novembre 2022

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ 2023



Le Maire
Les adjoints, les conseillers municipaux
Les membres du CCAS,
Les bénévoles de la bibliothèque,
vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur,
santé, prospérité
pour vous et vos familles.

**Vous êtes toutes et tous invités à la cérémonie
des vœux et à la remise de l'honorariat
à Monsieur Claude LE BORGNE, ancien Maire,**

**le samedi 7 janvier 2023
Salle Clément Ader à 18h30**

SOMMAIRE

03 Le mot du maire

04 **Conseils municipaux**

06 **Infos municipales**

23 Les associations

32 Infos pratiques

*Ce bulletin a été imprimé à 1500 exemplaires sur
papier issu des forêts gérées durablement •
Imprimerie Du Guesclin • QUÉVERT • 02 96 85 96 92*

*Directrice de la publication : Suzanne LEBRETON
Comité de rédaction : Jean-Luc FOURÉ - Guy
LE PROVOST - Rémi MAILLARD - Michel PELHATRE -
Annie RAULT - Didier YVART.*

NUMÉROS UTILES

URGENCES 24h/24

SAMU : **15**

Police-secours : **17**

Sapeurs-pompiers : **18** ou **112** (numéro européen d'urgence)

N° d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : **114**

Centre antipoison : **02 99 59 22 22**

Pharmacies de garde : **32 37** ou servigardes.fr

Samu social : **115**

DÉPANNAGE

Electricité ENEDIS : **09 72 67 50 22**

Urgence sécurité gaz GRDF : **0 800 47 33 33**

Téléphone Orange : **3900** ou assistance.orange.fr ou suivi-des-incidentes.orange.fr

LE MOT DU MAIRE



Bonne année 2023 !

La nouvelle année est l'occasion de faire un petit bilan de l'année passée et de mettre plein d'espoir dans celle à venir.

L'année 2022, moins inédite que les deux précédentes, reste particulière. Après l'euphorie de l'après covid, la sécheresse nous a rappelé notre fragilité et l'inflation galopante associée à la crise de l'énergie ont terni notre dernier trimestre.

A Trélivan, l'année a été marquée par le départ des médecins et la fermeture définitive du cabinet médical. Mais l'année 2022 a vu aussi de nombreuses réalisations. Tout d'abord le raccordement à la fibre optique pour notre commune est effectif, c'est une bonne nouvelle pour de nombreuses familles en raison du débit faible voire très faible en plusieurs points de la commune.

En matière de mobilité, des aménagements ont été réalisés pour davantage de sécurité et depuis le 1^{er} octobre nous avons accès au réseau de bus urbain Dinamo, service qui était également attendu.

Du point de vue culturel et animation communale, la bibliothèque a regorgé d'activités et de nombreuses manifestations ont été organisées par les associations et la municipalité, permettant de retrouver la convivialité et le bonheur d'être ensemble qui nous avaient manqué au cours des deux années précédentes.

En matière de travaux la rénovation de la mairie s'inscrit dans le planning prévisionnel avec une fin de travaux espérée au printemps. Le deuxième chantier important s'achève : celui de la rue du Stade.

Concernant le paysage, agents et bénévoles avec Jean-Claude, adjoint, ont travaillé à l'amélioration des chemins et à leur balisage. De nouveaux aménagements paysagers ont été réalisés avec la préoccupation permanente du choix des essences favorisant la biodiversité dans le respect du zéro phyto.

L'année 2023 sera une année de conception, notamment de deux projets structurants : l'école maternelle et la liaison douce en bordure du futur champ photovoltaïque au sol près de l'aérodrome.

Des travaux de voirie sont envisagés à la Sevestrais qui seront effectués après une amélioration du réseau d'eaux pluviales. Ce village se situant à proximité du bourg, des aménagements de sécurité pour les piétons seront également nécessaires.

En matière d'habitat social, 29 logements seront achevés courant 2023, permettant d'accueillir de nouvelles familles.

Les travaux bâtimentaires se concentreront sur l'aménagement du cabinet dentaire avec pour objectif de pouvoir accueillir deux médecins.

Une réflexion sera engagée sur



les actions prioritaires à mener en application du plan guide urbain, paysager et architectural établi dans l'étude urbaine.

Ce beau programme pour l'année 2023 sera développé lors de la cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 7 janvier à 18h30 à la Salle Clément Ader. Le moment fort de cette cérémonie sera la remise de l'honorariat à Claude Le Borgne, ancien Maire, par le Sous-Préfet Monsieur Bernard Musset. Nous vous espérons nombreux.

A toutes et tous, à vos familles, à vos proches, au nom du conseil municipal je vous souhaite une très bonne année et vous adresse tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2023.

Le Maire,
Suzanne LEBRETON



SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE, GODET PASCAL, PICOUAYS JACQUELINE, BOTREL MARIE-CLAIRE, LEMAITRE FABRICE, GUEMARD BRUNO, MAILLARD RÉMI, PELHATRE MICHEL, KERJEAN NATHALIE, LUCAS DOMINIQUE, LE PROVOST GUY, BRIAND MARIE, THOMAS FRANÇOIS, BERNAVY MARIE-HÉLÈNE, RAULT ANNIE, AMBROISE FABIENNE, LEMONNIER ROSANNA, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, CAYET LAURETTE.

ABSENTS EXCUSÉS : M. FOURE JEAN-LUC POUVOIR À MME AMBROISE FABIENNE, MME MENARD VANESSA POUVOIR MME LEBRETON SUZANNE, PLAYE SARAH, DIDIER YVART.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME AMBROISE FABIENNE

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 30 juin 2022.

Dinan Agglomération : présentation du service public de gestion des déchets par Monsieur Gérard Vilt,

Vice-Président en charge de la réduction et de la collecte des déchets de Dinan Agglomération.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Nomination du bâtiment du foyer des Aînés et d'un espace public à la résidence Genêts Bruyères Korrigans.

Le conseil municipal :

■ Décide de nommer le bâtiment du foyer des Aînés « Maison du Val Drouet ».

■ L'espace vert central situé à la résidence des Genêts, Bruyères, Korrigans « Espace des petits lutins ».

FINANCES

Décision modificative pour dépréciation de créances.

Le conseil municipal :

- Vote la décision modificative 2
 - Article 022 Dépenses imprévues : - 4500 €.
 - 6817 Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants : 4500 €.

Contrat Départemental de Territoire 2022-2027, autorisation de signature.

Le conseil municipal :

■ Approuve les termes et modalités du « contrat départemental de territoire 2022-2027 » et ses annexes fixant le montant de l'enveloppe plafonnée de la commune à 146 737 € pour la durée du contrat.

■ Autorise le maire à signer le « contrat départemental de territoire 2022-2027 » ainsi que tout acte s'y rapportant.

Concession cimetièrè : demande de remboursement d'un caveau.

Le conseil municipal décide le remboursement de 160 € pour la concession M bis 5.

Dinan Agglomération : Pacte fiscal et financier partage de la taxe d'aménagement perçue par les communes sur les zones d'activités communautaires.

Le conseil municipal décide :

■ D'instituer sur le secteur délimité au plan joint, un taux de 3 %.

■ De reporter la délimitation de ce secteur dans les annexes du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'habitat (PLUi-H) concerné à titre d'information.

■ D'afficher cette délibération ainsi que le plan en mairie.

■ D'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention de partage de la taxe d'aménagement perçue sur les parcs d'activité communautaires annexée à la présente délibération.

La présente délibération accompagnée du plan est valable pour une durée d'un an reconductible.

Elle est transmise au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département au plus tard le 1^{er} jour du 2^{ème} mois suivant son adoption.

PERSONNEL

Protection sociale complémentaire garantie maintien de salaire.

Le conseil municipal :

■ Adhère à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion 22 et TERRITORIA MUTUELLE, à effet du 1^{er} janvier 2023.

■ Accorde sa participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré au contrat attaché à la convention de participation portant sur le risque « Prévoyance ».

■ Fixe le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 15 € brut, par agent, par mois, en fonction de la durée hebdomadaire de service, à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent qui aura adhéré au contrat découlant de la convention de participation et de la convention d'adhésion signées par l'autorité territoriale, étant précisé que la participation est désormais attachée à la convention de participation et ne peut plus être versée dans le cas de contrats individuels souscrits auprès de prestataires labellisés.

■ Autorise le maire à signer la convention d'adhésion à la convention de participation et tout acte en découlant.

■ Inscrit au budget les crédits nécessaires au versement de la participation financière de la collectivité à la couverture de la cotisation assurée par chaque agent.

Service périscolaire : nomination stagiaire.

Le conseil municipal décide de nommer stagiaire Madame ALLO Magalie au 1^{er} novembre 2022, à temps non complet 22.73 DHS au grade d'adjoint technique et de modifier le tableau des effectifs.

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE, GODET PASCAL, PICOUAYS JACQUELINE, BOTREL MARIE-CLAIRE, LEMAITRE FABRICE, GUEMARD BRUNO, MAILLARD RÉMI, PELHATRE MICHEL, KERJEAN NATHALIE, LUCAS DOMINIQUE, LE PROVOST GUY, BRIAND MARIE, THOMAS FRANÇOIS, FOURE JEAN-LUC, BERNAY MARIE-HÉLÈNE, RAULT ANNIE, AMBROISE FABIENNE, LEMONNIER ROSANNA, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE.

ABSENTS EXCUSÉS : M. DIDIER YVART, MME MENARD VANESSA, MME PLAYE SARAH, MME CAYET LAURETTE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME BERNAY MARIE-HÉLÈNE.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022.

I Cabinet dentaire - rénovation, demande de subvention et plan de financement

Le conseil municipal :

- Décide de lancer l'opération de rénovation et d'aménagement de l'ex cabinet dentaire en cabinet médical.
- Approuve le projet du plan de financement qui pourra être réajusté.
- Décide de solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre de la Dotation Equipement Territoire Ruraux et la Dotation de Soutien à l'Investissement Locale.
- Autorise le maire à signer tout document concernant ce dossier.

AFFAIRES GÉNÉRALES

I Gardiennage église.

Le conseil municipal approuve et autorise le maire à signer la lettre de cadrage entre la commune et les gardiens de l'église.

I Cabinet médical

Le conseil municipal décide de ne pas préempter le cabinet médical situé rue des Clairettes.

FINANCES

I Décision modificative n° 3

Le conseil municipal approuve les décisions modificatives en investissement comme suit :

Fonctionnement :

- 022 dépenses imprévues : - 10 000 €
- 012 charges de personnel et frais assimilés : + 10 000 €

Investissement :

- Opération 106 2188 : +5 000 €
- Opération 123 2315 : - 5 000 €

I Extension et rénovation de la Mairie - avenants

Le conseil municipal approuve les avenants lots 4 et 5 :

- 5 338.70 € HT pour le lot 4 charpente.
- 8 642.02 € HT pour le lot 5 couverture.

DÉPENSES HT		RECETTES HT		
	EUROS			EUROS
		DETR	120 000 Taux 30%	36 000
Travaux	120 000	DSIL	20 000 taux 30%	6 000
2 cabinets : 100 000 rénovation énergétique 20 000			Autofinancement	90 000
Honoraires	12 000			
TOTAL	132 000			132 000

DIVERS

I Désignation d'un correspondant incendie et secours

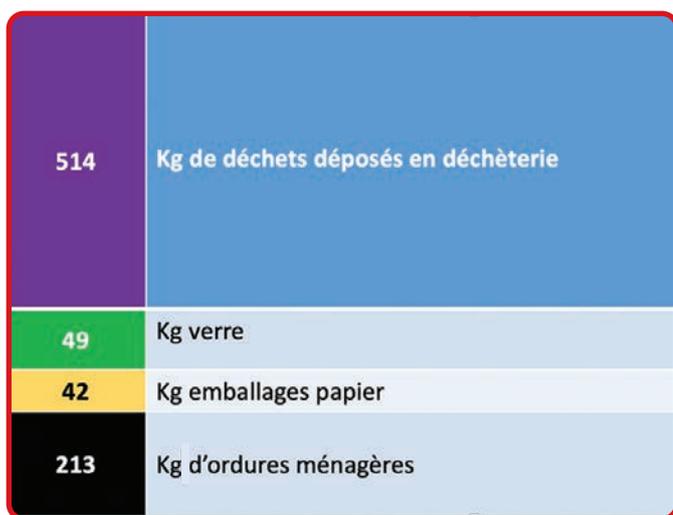
Le conseil municipal désigne Monsieur MAILLARD Rémi.

LA GESTION DE NOS DÉCHETS

La compétence déchets est assurée par Dinan Agglomération.

Sur le territoire en 2021 ce sont 86 000 tonnes de déchets produites soit 818 kg par habitant (ratio supérieur à la moyenne régionale) :

- ✓ 54 000 tonnes collectées en déchèterie dont 50% de végétaux.
- ✓ 22 000 tonnes d'ordures ménagères
- ✓ 10 000 tonnes d'emballages, papier et verre.



Déchets par habitant en kg

Dans les 213 kg d'ordures ménagères 80 % pourraient être valorisés :

- ✓ 33 % pourraient être compostés (restes de nourriture)
- ✓ 30 % sont des plastiques, papiers ou cartons recyclables
- ✓ 17 % du textile recyclable
- ✓ 9 % du verre réutilisable
- ✓ 11 % des déchets non valorisables

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères coûte en moyenne 143 euros en 2022 à Trélivan. C'est un coût modeste au regard du service : déchèterie accessible facilement avec de larges plages d'ouverture au public (26 passages) ; collecte des ordures et du tri sélectif en porte à porte et conteneurs à verre, papier, cartons implantés en plusieurs points de la commune.

Le budget déchets de l'agglomération est de 14 millions d'euros. Les coûts d'exploitation sont très lourds et surtout en très forte progression. 50 % des coûts concernent le traitement des déchets (incinération, broyage ...) et 40 % les coûts de collecte (80 agents, 600 000 km parcourus par an).



Outre l'augmentation des carburants qui représentera 343 000 € en 2023 pour ce seul budget, l'Etat a instauré une augmentation progressive de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) : de 3 € la tonne en 2020 elle est de 12 € en 2023 puis 15 € en 2025, appliquée au tonnage déchets, cela représente des augmentations importantes qui obligent les collectivités à augmenter les taux de taxes.

Un projet de refonte de la politique déchets est engagé à Dinan Agglomération.

L'enjeu principal est la diminution de la quantité de déchets à traiter et ainsi maîtriser une partie de la hausse des coûts. La question se pose d'une taxe ou redevance incitative corrélée à la quantité de déchets produite ; la partie sud de notre territoire est déjà concernée : la redevance varie selon le nombre de passages.

Le conseil communautaire a validé en février 2022 le principe de l'arrêt des sacs jaunes et celui de la fréquence de collecte des ordures ménagères en bacs individuels une semaine sur deux. Vous serez informés lors de l'évolution du service, pour l'instant la collecte reste hebdomadaire.

A notre niveau pensons au réemploi lorsque cela est possible. S'il y a du terrain, il est peut-être possible de broyer les tailles d'arbustes et réutiliser en paillage. En cette période les feuilles mortes peuvent être utilisées en paillage, une couverture pour l'hiver. Nous pouvons composter nos déchets de légumes et plus largement les déchets alimentaires (les biodéchets), leur décomposition permettra d'enrichir le jardin pour ceux qui en ont un.

Autant de petites mesures bonnes pour la planète et qui permettront de limiter les déchets.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Voilà quelques photos de dépôts sauvages de déchets de toutes sortes : ordures ménagères, encombrants, déchets verts trouvés en nos points d'apport volontaire que l'on ne peut plus appeler points propreté.

Nous déplorons ce manque de civisme de quelques personnes qui gêne la vie de tout le monde.

Ce ne sont pas toujours des habitants de Trélivet car nous effectuons des recherches et retrouvons régulièrement les auteurs.

Lassés par ces dépôts d'ordures à répétition, que les agents des services techniques doivent ramasser, nous allons mettre des systèmes de surveillance et les auteurs seront ainsi plus facilement identifiés et poursuivis.

Nous regrettons d'en arriver là mais nous dénonçons de tels agissements et nous devons sévir par respect pour la très grande majorité des habitants qui font le tri de leurs déchets et qui sont soucieux de la propreté de leur quartier et de la commune.



PROJET DE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL



Le projet est porté par la société **Bretonne Initiatives & Énergies Locales (IEL)**, spécialisée dans le développement, l'installation et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables, notamment photovoltaïque au sol et en toiture et la société d'économie mixte **Énergies 22** créée par le SDE 22 pour prendre part à l'émergence de projets énergétiques dans le département des Côtes d'Armor.

Le projet de centrale solaire photovoltaïque au sol est localisé au sud de l'aérodrome de Dinan/Trélivan sur une parcelle appartenant à la ville de Dinan.

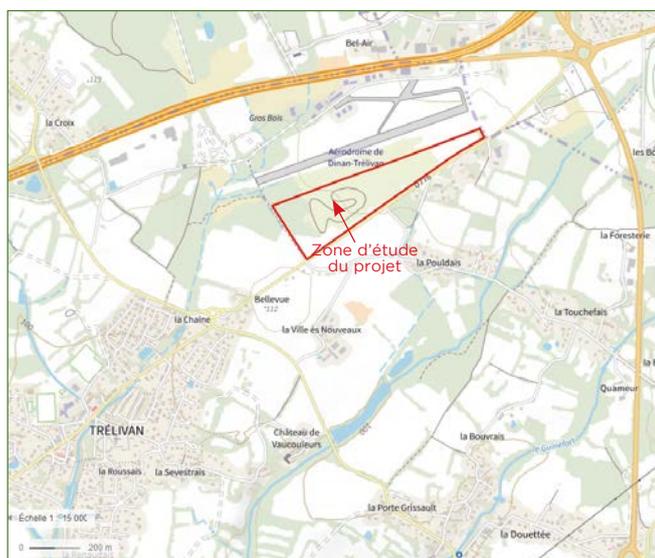
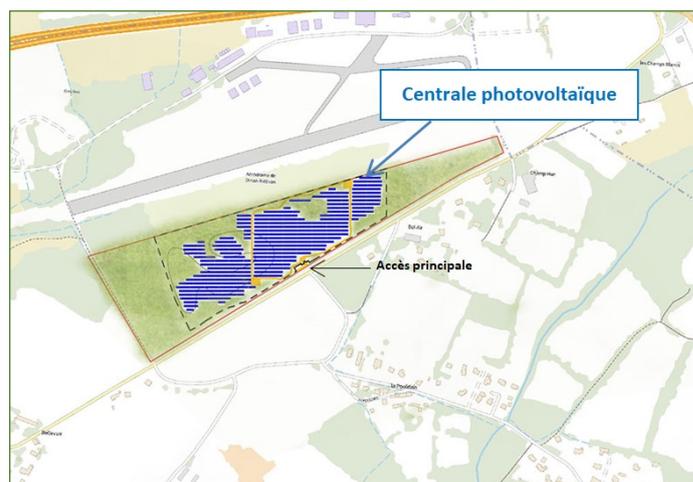


Figure 1 : Carte de localisation du projet

Les panneaux photovoltaïques seront installés en rangées sur des structures fixes orientées plein sud représentant une hauteur maximale de 2,7 m. L'électricité produite sera injectée sur le réseau public et pourra être consommée localement.

Dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet, des études environnementales et paysagères ont été réalisées. Ces études ont permis d'adapter la surface d'implantation de la centrale photovoltaïque et de l'intégrer à son environnement. La puissance installée envisagée est de 5 MW pour une production d'électricité annuelle estimée à 5,6 millions de kWh.



Le projet permettra de couvrir l'équivalent de la consommation annuelle électrique (chauffage inclus) d'environ 1 600 personnes.

Une voie douce, en cours d'étude par la Municipalité de Trélivan, permettra de longer la centrale photovoltaïque sur sa partie sud. Dans cette optique, une haie bocagère et un espace pédagogique avec l'installation de panneaux d'informations sont prévus.

Des permanences d'information seront organisées début 2023 :

- ✓ lundi 23/01/2023 de 16h à 20h
- ✓ mercredi 25/01/2023 de 16h à 20h
- ✓ mercredi 08/02/2023 de 16h à 20h

Ces permanences se dérouleront à la **Maison des Sports à proximité du Parc du Val Drouet au 11 Rue de l'Eglise 22 100 Trélivan.**

Des salariés d'IEL seront présents afin de vous présenter le projet et répondre à vos questions. Pour tout supplément d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Jean Coadalan (Chargé de projets - IEL)
jean.coadalan@iel-energie.com 06.37.13.53.89

L'ÉTUDE URBAINE EST EN COURS

I Un groupe de travail composé d'élus et parfois élargi à des commerçants et des personnes utilisant quotidiennement ou de façon hebdomadaire les équipements communaux du bourg a planché sur ce que pourrait être le bourg de Trélivan dans les années à venir. Le groupe est accompagné par nos partenaires que sont Dinan Agglomération, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), l'Association Départementale d'Aide aux Collectivités (ADAC), et l'Atelier de l'Ourcq.

A ce stade nous posons les problématiques et imaginons des scénarios. Début 2023, une restitution du travail sera proposée à la population pour ensuite arrêter des propositions.

Quelques-unes des réflexions à ce stade :

Avec le déplacement du parvis de la mairie au niveau de l'embranchement de la place du 19 mars 1962, ne faut-il pas repenser certains aménagements pour laisser plus de place au piéton ?

L'îlot entre les deux places commerçantes pourrait proposer une programmation mixte habitat, santé, commerce. Cela permettrait



de connecter les deux places, densifier et bien identifier le plein centre bourg qui se déploie de la mairie jusqu'au restaurant.

Quel lieu d'implantation pour la nouvelle école maternelle ?

Nous disposons d'un riche réseau de cheminements piétons qualitatifs qui ont été créés lors des aménagements de lotissements, la présence du végétal les rend agréables et donne un caractère rural. Comment améliorer le cheminement des piétons en entrées de bourg et dans le centre bourg qui restent très routiers ?

Comme sur toutes les communes autour de nous, une forte problématique habitat se pose.

Les enjeux du développement résidentiel sur notre commune

sont de réussir à accueillir des habitants sans détruire les milieux naturels qualitatifs avec un objectif de sobriété foncière.

Il n'y a pas de logements vacants en centre bourg, la densification de celui-ci peut se faire en recyclant du foncier (exemple : le terrain derrière la cantine-garderie) ou en travaillant à la densification du tissu pavillonnaire (divisions de terrains devenus trop grands pour leurs propriétaires, acquisition de terrains par la municipalité lors de cessions ...).

L'objectif est d'établir un « plan guide » des actions à mener à court, moyen, et plus long terme pour la redynamisation de notre bourg.

CONTRAT DE TERRITOIRE

I Le 2 novembre, à la salle Clément Ader a été signé le contrat de territoire 2022-2027 entre le Département et les 5 communes du canton de Dinan en présence de Vincent ALLENO Vice-Président du conseil départemental des Côtes d'Armor en charge des finances.

Le Département soutient financièrement toutes les communes et tous les établissements publics de coopération intercommunales (EPCI) du département dans le cadre du contrat de territoire doté d'une enveloppe de 72 millions.

L'enveloppe communale est définie en fonction de critères que sont la fragilité sociale, les capacités d'intervention de la commune et les capacités des écosystèmes naturels. La commune doit s'engager sur un ou des projets qui s'inscrivent dans les objectifs du développement durable. L'enveloppe pour notre commune est de 146 737 €.

Le conseil municipal en séance du 29 septembre a pris acte de ce montant et proposé l'affectation au projet d'école maternelle.



INAUGURATION DE LA LIAISON DOUCE

I La liaison douce Route de Caulnes a été inaugurée sous le soleil le samedi 15 octobre en présence du Sous-Préfet M. Bernard Musset, de René Degrenne et Thierry Orveillon conseillers départementaux, de Claude Le Borgne Maire honoraire, de Ronan Trelu maire de Saint Carné, des élus des communes avoisinantes, de M. Vérité du cabinet Infra concept qui nous a accompagnés dans ce projet, de nombreux riverains et des élus communaux.

Ce projet a un caractère innovant par sa gestion des eaux pluviales, avec un enrobé drainant où l'eau s'infiltré dans un massif perméable, composé de graviers et de roches concassées contenues dans une chaussette. Ce système associé à la gestion des eaux pluviales à la parcelle, au niveau du nouveau lotissement voisin, doit permettre d'assurer un bon écoulement des eaux.

La liaison douce se poursuit jusqu'à Saint-Carné qui a également réalisé une liaison en continuité, ce qui lui confère un caractère intercommunal et participe au maillage indispensable au niveau de l'agglomération.

Cet ouvrage permet aux piétons et vélos de se déplacer en sécurité et la présence du plateau surélevé permet de limiter la vitesse sur cette portion de voie d'entrée de ville.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SPTP et suivis par M. Norbert Vérité avec Stéphanie Tarisse, la responsable de nos services techniques et l'adjoint aux travaux Dominique Lucas.

Le coût des travaux s'élève à 205 000 € hors taxes. Le projet a été financé à hauteur de 49 000 € par le Département dans le cadre de son plan de relance. Nous le remercions de cet accompagnement qui a permis de faire un aménagement qualitatif beaucoup plus important que prévu initialement.



LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SE POURSUIT

I Les travaux de déploiement de la fibre sont terminés au niveau du bourg. La réception des travaux a été validée en septembre, la commercialisation peut maintenant s'effectuer. Quelques raccords ne sont pas encore possibles au niveau de la rue du Stade en raison des travaux d'effacement en cours mais qui devraient se faire très rapidement.

Au niveau du secteur de la Barrière, la Touchéfais jusqu'à la Porte Grissault, les travaux sont pratiquement terminés sauf sur le secteur de La Douettée - La Mare. L'entreprise Axione ne peut intervenir, elle est en attente de la réalisation des travaux d'effacement d'Enedis et de ce fait le raccordement de l'ensemble du secteur est retardé.

Il reste un village qui pourra se raccorder probablement vers les mois de mai- juin 2023 seulement, il s'agit de la Pouldais car rattaché à l'armoire de Quévert où les travaux ne seront pas terminés avant février - mars 2023.

Vous pouvez prendre connaissance de l'avancement pour votre habitation sur le site de Mégalis :

<https://www.megalix.bretagne.bzh/bretagne-tres-haut-debit/mon-eligibilite-a-la-fibre-optique/suivre-lavancee-des-travaux/>

Les différents opérateurs vont contacter leurs clients des secteurs raccordés pour leur faire des propositions.

Il peut y avoir du démarchage à domicile, dans ce cas, il est prudent de demander au démarcheur s'il est passé à la mairie pour se déclarer.



PROJET D'UN PARC NATUREL RÉGIONAL VALLÉE DE LA RANCE CÔTE D'ÉMERAUDE



Un parc naturel régional est un territoire d'excellence, pionnier du développement durable et vivier d'expériences novatrices. **Le Parc naturel régional Vallée de la Rance Côte d'Émeraude** a pour vocation d'agir pour et avec tous, **en liant les habitants au territoire.**

Ses actions seront menées en déclinaison du projet défini dans sa Charte et des enjeux de son territoire qui peuvent évoluer au cours du temps selon les besoins.

Le Parc sera **l'outil** des communes et des autres collectivités au service du territoire et de ses habitants pour **rassembler et reconnecter ce territoire de vie.**

Il constitue également une **opportunité inédite** pour renforcer les actions en local, pour développer une culture plurielle, vivre, expérimenter, apprendre et connaître l'ensemble de ses richesses naturelles, culturelles, patrimoniales et humaines pour mieux les préserver et mieux les valoriser.

Moteur de changement majeur pour l'avenir, il sera, en relation avec l'ensemble des partenaires, le **facilitateur** et l'«**assembleur**» pour ces missions :

Pour en savoir plus sur le projet de Charte du Parc et vous exprimez, toutes les informations de l'enquête publique sont sur le site de la Région Bretagne : bretagne.bzh/enquetpublique-pnr-vrce



ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de Parc Naturel Régional
Vallée de la Rance- Côte d'Émeraude

Exprimez-vous
du **12 décembre 2022**
au **16 janvier 2023**

Pour tous renseignements (dossier, lieux, permanences, e-registre...) :

bretagne.bzh/enquetepublique-pnr-vrce
enquetepublique.pnr-vrce@bretagne.bzh

Hôtel de Région
283 avenue du Général Patton - CS 21 101
35 711 Rennes Cedex 7

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

POUR LE FOOT

Un vestiaire du foot a été réaménagé par trois bénévoles de l'AST et par les agents des services techniques (suppression toilette, urinoir et évier pour agrandir l'espace).

L'aérateur est passé tous les 15 jours, il permet d'aérer le sol.

L'entreprise Tranchevent a épandu 30 tonnes de sable sur le terrain du Rocher pour améliorer le pouvoir filtrant du sol.

Cette même entreprise a aussi décompacté une grande partie des terrains de foot.

La buvette a encore été vandalisée, elle a été réparée par les agents des services techniques.

LA POULDAIS

Des travaux de remplacement du réseau d'eau potable ont été réalisés par Dinan Agglomération. L'entreprise EVEN a réalisé des travaux pour améliorer l'écoulement des eaux pluviales avant de refaire la route.



PEINTURE ROUTIERE

Entre le rond-point de la Barrière et le rond-point de Linache, l'entreprise MBS a réalisé un marquage en résine thermocollé.

TRAVAUX RUE DU STADE

Les travaux de la rue du Stade seront terminés en fin d'année. Le réseau d'eau pluviale a été refait. L'effacement du réseau électrique est terminé. Les pavés et les bordures ont été posés par l'entreprise Colas.



LA MAIRIE

Les entreprises sont dans la phase de reconstruction.



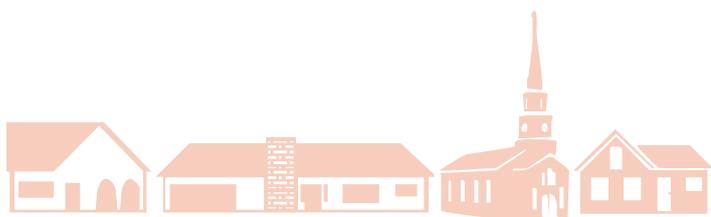
LE LOTISSEMENT DE VAUCOULEUR

La pelouse a été refaite, il reste à planter quelques arbustes au niveau du bouleau.

DIVERS TRAVAUX

- Tonte des espaces verts.
- Saignées au bord des routes.
- Désherbage, entretien et création de massifs.
- Entretien des chemins.
- Passage de l'épareuse.
- Taille des haies.
- Nettoyage des regards.
- Décorations de Noël.





PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

NUMERO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236421C0030 M01	26/11/2022	5 bis la Sevestrais	Modification de l'implantation
02236422C0021	17/11/2022	50 Le Domaine du Bois de Linache	Maison individuelle
02236422C0022	25/10/2022	8 résidence du Drouet	Maison individuelle
02236422C0026	06/12/2022	4 résidence du Drouet	Maison individuelle

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES

NUMERO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236422C0067	12/10/2022	1 La Lande du Poirier	Construction d'un carport et pose d'une lucarne sur toiture
02236422C0068	12/10/2022	4 Les jardins de la Férolais	Abri de jardin
02236422C0069	21/09/2022	2 B la Pouldais	Mur et portail
02236422C0070	26/09/2022	46 La Mare	Pose de panneaux photovoltaïques
02236422C0071	26/09/2022	3 rue des Framboisiers	Pose d'une clôture
02236422C0072	27/10/2022	30 Linache	Abri de jardin
02236422C0078	12/10/2022	7 rue des Chataîgniers	Modification de la porte de garage
02236422C0079	19/10/2022	16 La Férolais	Création d'une fenêtre de toit
02236422C0083	04/11/2022	11 rue des Framboisiers	Abri de jardin
02236422C0085	08/11/2022	13 La Porte Grissault	Clôture + portail
02236422C0086	14/11/2022	32 La Touchefais	Pose de panneaux photovoltaïques
02236422C0087	21/11/2022	6 résidence des Bruyères	Changement de la porte d'entrée
02236422C0088	17/11/2022	7 rue des Lilas	Pose de panneaux photovoltaïques
02236422C0089	23/11/2022	68 Le Domaine du Bois de Linache	Piscine
02236422C0090	22/11/2022	17 rue des Pommiers	Pose d'une clôture sur muret existant + portail
02236422C0092	25/11/2022	20 La Férolais	Pose de panneaux photovoltaïques
02236422C0094	06/12/2022	2 Impasse des Lys	Remplacement de 3 châssis de toit sur maison, de 2 châssis de toit et ardoises sur veranda
02236422C0095	06/12/2022	6 Le Tertre	Création de 3 ouvertures sur maison
02236422C0096	06/12/2022	Pré de La Guerche	Coupe et abattage d'arbres

TARIFS COMMUNAUX 2023

● Salle Clément Ader

ASSOCIATIONS Commune	Tarif W-E	+ 1/2 j	+1 j
Manifestation 1/2 Journée		77,00 €	
Manifestation avec repas	180,00 €		89,00 €
Manifestation de nature culturelle sans repas	153,00 €		
2 manifestations L'une avec repas L'autre sans repas	180,00 € 153,00 €		
Réveillon	328,00 €		
Option : Sono	30,00 €		
Option : Vidéoprojecteur	30,00 €		
PRIVÉS			
Habitants de la commune Option : Sonorisation & Vidéoprojecteur	360,00 € 57,00 €	89,00 €	178,00 €
Habitants hors commune Option : Sonorisation & Vidéoprojecteur	516,00 € 137,00 €	130,00 €	260,00 €
Privé ou Commerçant Tarif séance (danse...)	66,00 € la séance		
Association extérieure Tarif séance (yoga...)	28,00 € la séance		
Chèque caution	550,00 €		

- Remise des clefs le vendredi en fonction des disponibilités de l'agent communal
- Reprise des clefs le lundi en fonction des disponibilités de l'agent communal
- Utilisation par les loueurs à partir du samedi matin pour les mois d'hiver du 1^{er} janvier au 31 mars (répétition théâtre le vendredi soir).

● Salle Hélène Boucher

ASSOCIATIONS Commune	Tarif W-E	+ 1/2 j	+1 j
Manifestation 1/2 Journée		57,00€	
Manifestation avec repas	96,00 €		
Manifestation de nature culturelle sans repas	88,00 €		
Réveillon	198,00 €		
PRIVÉS			
Habitants de la commune	192,00 €	57,00 €	101,00 €
Réveillon pour les habitants de la commune	290,00 €		
Habitants hors commune	328,00 €	82,00 €	164,00 €
Réveillon hors commune	468,00 €		
Privé ou Commerçant Tarif séance (danse...)	42,00 € la séance		
Association extérieure Tarif séance (yoga...)	18,00 € la séance		
Chèque caution	550,00 €		

- Remise des clefs le vendredi en fonction des disponibilités de l'agent communal
- Reprise des clefs le lundi en fonction des disponibilités de l'agent communal
- Occupation de courte durée pour les associations trélivannaises : location avec repas en semaine (sauf le vendredi) : 57,00 €
- Cérémonie obsèques : 1/2 journée Trélivannais : 57,00 €

DESIGNATION			
PÊCHE ÉTANG DU PARC DU VAL DROUET			
Association commune			Gratuit
Association hors commune			Gratuit
Carte à l'année : commune adulte et enfant			Gratuit
Carte à l'année : hors commune			Gratuit
Carte à l'année : enfant de -12 ans (hors commune)			Gratuit
Prix journée : commune adulte et enfant			Gratuit
Prix journée : enfant de -12 ans (hors commune)			Gratuit
Prix journée : adulte (hors commune)			Gratuit
CIMETIERE			
Concessions		Dolmens	
30 ans	163,00 €	10 ans	279,00 €
Pleine terre	66,00 €	15 ans	397,00 €
		20 ans	518,00 €
Espace Cinéraire		Cavernes	
Menhir 10 ans	245,00 €	10 ans	279,00 €
15 ans	367,00 €	15 ans	397,00 €
20 ans	485,00 €	20 ans	518,00 €
INDEMNITE ANNUELLE GARDIENNAGE EGLISE			
			195,00 €
BIBLIOTHEQUE L'IMAGIN'R			
Commune - Réseau Lirici			Gratuit
Cartes d'abonnement égarées			2,00 €
Livre			20,00 €
Beau livre			50,00 €
Revue			6,00 €
CD			15,00 €
DVD			50,00 €
Commune : Cours d'informatique (par session)			12,00 €
Echange en langue anglaise			12,00 €
Hors Commune : Cours d'informatique (par session)			17,00 €
Echange en langue anglaise			17,00 €
DROIT DE PLACE MARCHAND AMBULANT			
Etalage de moins de 3 mètres linéaires			7,00 €
par mètre supplémentaire			3,00 €
PUBLICITE BULLETIN COMMUNAL			
Artisans et commerçants situés sur la commune			40,00 €
MAISON DES SPORTS - FOYER CULTUREL - SCÈNE			
Vin d'honneur et événements familiaux (réservés aux habitants de la commune)			57,00 €
MATERIEL			
SALLE H. BOUCHER Commune		SALLE C. ADER Commune	
Couvert (l'unité)	0,40 €	couverts 100	41,00 €
Verres ou tasses 100	15,50 €	couverts 150	62,00 €
Verres ou tasses 150	23,00 €	couverts 200	82,00 €
Verres ou tasses 200	31,00 €	couverts 250	103,00 €
Autre matériel	0,40 €	verres ou tasses 100	15,50 €
		Autre matériel	0,40 €
SALLE H. BOUCHER Hors Commune		SALLE C. ADER Hors Commune	
Couvert (l'unité)	0,70 €	couverts 100	72,00 €
Verres ou tasses 100	20,50 €	couverts 150	108,00 €
Verres ou tasses 150	31,00 €	couverts 200	144,00 €
Verres ou tasses 200	41,00 €	couverts 250	180,00 €
Autre matériel	0,70 €	verres ou tasses 100	20,50 €
		Autre matériel	0,70 €
VAISSELLE PERDUE OU CASSÉE			
Clips box	10,00 €	Pichet	14,50 €
Assiette plate grand	3,00 €	Plateau stratifié	10,70 €
Assiette creuse	2,70 €	Corbeille	6,00 €
Assiette plate petite	2,70 €	Plat inox	8,70 €
Assiette à dessert	2,40 €	Saladier	14,50 €
Verre ordinaire	0,50 €	Grilles du four	7,10 €
Verre ballon	0,95 €	Plaque de cuisson	24,70 €
Verre à vin	1,45 €	Plat four 55mm	19,60 €
Flûte	1,15 €	Couvercle	13,90 €
Cuillère grande	0,50 €	Plat gastro 100mm	22,50 €
Cuillère petite	0,20 €	Faitout alu Ø 40	98,00 €
Couteau	0,50 €	Couvercle Ø 40	20,00 €
Tasse café	1,90 €	Faitout alu Ø 36	84,00 €
Tasse chocolat	2,50 €	Couvercle Ø 36	16,70 €
Fourchette	0,50 €	Plat alu +anses 45x36	110,00 €
Louche	15,00 €	BARRIERES unité	1,35 €

Pour les 2 salles :

- L'APE Mosaïque, la FNACA bénéficient du tarif associations de la commune.
 - Gratuité pour le week-end Téléthon, les activités scolaires, Trélivan Animation pour Noël.
 - Tarifs commune pour le personnel municipal.
- CLSPD ou Dinan Agglomération : Gratuité**

CALENDRIER DES FÊTES 2023

	DATES	MANIFESTATIONS
JANVIER	Samedi 7	Cérémonie des vœux de la Municipalité (<i>salle Clément Ader</i>)
	Jeudi 12	Galette des Rois Les amis du Val Drouet (<i>salle Hélène Boucher</i>)
	Vendredi 13	Galette des Rois Club VTT-cyclo (<i>salle Hélène Boucher</i>)
	Jeudi 19	Assemblée générale Comité de Jumelage (<i>salle Hélène Boucher</i>)
	Samedi 21	Galette des Rois AST (<i>salle Clément Ader</i>)
	Mardi 31	Assemblée générale Comité Loisirs et Culture Trélivannais (<i>foyer culturel</i>)
FEVRIER	Dimanche 5	Fest Deiz Fleur de Blé Noir (<i>salle Clément Ader</i>)
	Vendredi 10	Assemblée générale Association Genêts-Bruyères-Korrigans (<i>salle Hélène Boucher</i>)
	Samedi 18	Théâtre Trélivan Animation (<i>salle Clément Ader</i>)
	Dimanche 19	Théâtre Trélivan Animation (<i>salle Clément Ader</i>)
Samedi 25	Assemblée générale Association des Anciens Combattants (<i>foyer culturel</i>)	
MARS	Vendredi 3	Vernissage salon des artistes (<i>salle Clément Ader</i>)
	Sam. 4 Dim. 5	Salon des artistes (<i>salle Clément Ader</i>)
	Samedi 4	Mardi Gras Ecole Mosaïque (<i>salle Hélène Boucher</i>)
	Samedi 11	Repas AST (<i>salle Clément Ader</i>)
	Vendredi 24	Concours de belote - Les Amis du Val Drouet (<i>salle Clément Ader</i>)
	Samedi 25	Repas à emporter Amicale Laïque (<i>salle Clément Ader</i>)
AVRIL	Samedi 15	Chasse aux œufs pour les enfants trélivannais
	Samedi 22	Organisation randonnée club VTT-cyclo (<i>Maison des sports</i>)
	Dimanche 23	Entraînement Motos
	Dimanche 23	Randonnée Club VTT - cyclo
	Dimanche 23	Repas Comité de jumelage (<i>salle Clément Ader</i>)
	Lundi 24	Organisation randonnée club VTT-cyclo (<i>Maison des sports</i>)
Samedi 29	Repas à emporter Société de chasse (<i>Maison des sports</i>)	
MAI	Lundi 1 ^{er}	Tournoi + repas Ecole de Foot (<i>salle Clément Ader</i>)
	Lundi 8	Commemoration Victoire 1945 + vin d'honneur (<i>salle Clément Ader</i>)
	Dimanche 14	Sortie Association Genêts-Bruyères-Korrigans
	Dimanche 14	Vide-greniers Amicale Laïque
	Dimanche 14	Fin de saison AST (<i>Maison des sports</i>)
	Jeudi 18	Visite à Montgailhard
	Vendredi 19	Visite à Montgailhard
Sam. 20 Dim. 21	Visite à Montgailhard	
JUIN	Vendredi 2	Fête des voisins Genêts-Bruyères-Korrigans (<i>salle Hélène Boucher</i>)
	Samedi 3	Matinée citoyenne (<i>salle Hélène Boucher</i>)
	Jeudi 8	Journée de convivialité des Anciens Combattants (<i>Parc du Val Drouet</i>)
	Dimanche 11	Randonnée gourmande Association Téléthon Trélivan (<i>Maison des sports</i>)
	Dimanche 11	Repas pique-nique Club VTT-cyclo (<i>Maison des sports</i>)
	Sam. 17 Dim. 18	Courses Motos
	Samedi 24	Fête de la musique (<i>salle Clément Ader</i>)
	Samedi 24	Kermesse Ecole Jean Ferrat
Vendredi 30	Soirée musicale Association Genêts-Bruyères-Korrigans - Espace des Petits Lutins	
JUILLET	Jeudi 13	Feu d'artifice organisé par la Municipalité - Bal et repas C.L.C.T (<i>salle Clément Ader</i>)
	Jeudi 27	Soirée fin de centre ALSH (<i>salle Clément Ader</i>)
AOÛT		
SEPTEMBRE	Mardi 15	Concours de pétanque de l'A S T
	Vendredi 8	Pot de rentrée scolaire Ecole Jean Ferrat
Dimanche 10	Vide-greniers Association Genêts-Bruyères-Korrigans	
Vendredi 15	Pot des bénévoles de l'Amicale Laïque (<i>Maison des Sports</i>)	
Dimanche 17	Sortie vélos - Amicale Laïque	
OCTOBRE	Jeudi 5	Assemblée générale Les Amis du Val Drouet (<i>salle Hélène Boucher</i>)
	Dimanche 8	Octobre Rose (<i>salle Clément Ader</i>)
	Dimanche 15	Repas des Aînés (<i>salle Clément Ader</i>)
	Samedi 28	Repas «Années 80-90»-Association Téléthon Trélivan (<i>salle Clément Ader</i>)
NOVEMBRE	Dimanche 5	Fest Deiz Fleur de Blé Noir (<i>salle Clément Ader</i>)
	Samedi 11	ARMISTICE 14/18 et vin d'honneur (<i>salle Clément Ader</i>)
		Banquet des Anciens Combattants (<i>salle Clément Ader</i>)
	Samedi 18	Soirée humoristique Comité Loisirs et Culture Trélivannais (<i>salle Clément Ader</i>)
	Vendredi 24	Assemblée générale Club VTT-cyclo (<i>salle Hélène Boucher</i>)
	Samedi 25	Repas à emporter AST (<i>Maison des sports</i>)
Dimanche 26	Sortie Club VTT - cyclo au profit du Téléthon	
DÉCEMBRE	Samedi 2	Repas dansant Association Téléthon Trélivan (<i>salle Clément Ader</i>)
	Vendredi 8	Arbre de Noël Amicale Laïque (<i>salle Clément Ader</i>)
	Samedi 9	Arbre de Noël école de foot AST (<i>salle Clément Ader</i>)
	Dimanche 10	Arbre de Noël APE Mosaïque (<i>salle Clément Ader</i>)
	Mercredi 13	Passage du Père Noël - Trélivan Animation (<i>salle Clément Ader</i>)
	Vendredi 15	Concert de Noël CLCT <i>Eglise</i>
	Vendredi 15	Repas de Noël des enfants de l'école Jean Ferrat
	Dimanche 17	Vin chaud Club VTT - cyclo (<i>Maison des Sports</i>)

UNE AMBIANCE CHALEUREUSE AU REPAS DES AÎNÉS DU CCAS

En sommeil depuis 2 ans, en raison du contexte sanitaire, le repas de l'action sociale a fait son retour pour un temps de convivialité, d'échanges et de partage. C'est avec un réel plaisir que les membres du CCAS et les élus (es) ont accueilli 220 personnes âgées de 70 ans et plus le dimanche 16 octobre à la salle Clément ADER.

A cette occasion, Madame Le Maire, Suzanne LEBRETON, a mis à l'honneur les doyens de la commune. Les plus âgés de l'assemblée, Madame Simone LANGLAIS (93 ans) et Monsieur Emile BRIAND (91 ans) se sont vus remettre un cadeau.

La doyenne de la commune, Madame Berthe COSSON, souffrante, n'a pu assister au repas.

Les convives ont dégusté avec plaisir :

✓ Le repas préparé et servi par Monsieur ALVES-NOVO (traiteur de la Boutique d'Armor) et son équipe.

✓ Le dessert commandé à la boulangerie-pâtisserie de Monsieur et Madame DAMELINCOURT.

Ils ont apprécié la décoration des tables :

✓ Compositions florales réalisées par des élues et des membres du CCAS.

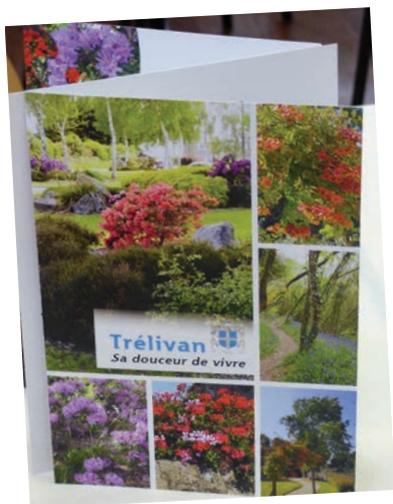
✓ Les beaux menus sur le thème des fleurs conçus par Sylvie PIGEON, secrétaire de mairie en charge du CCAS.

Une ambiance festive a régné tout au long de l'après-midi grâce à l'animation musicale confiée à Alain GOUAULT.

17 convives ont été les heureux gagnants de la tombola :

✓ 15 sont repartis avec un lot de produits divers achetés chez Madame COLLIN et Monsieur BOULLIEZ, gérants de la supérette « Votre marché »;

✓ 2 ont pu assister au spectacle humoristique d'Ange OLIVER, les places ayant été offertes par le Comité Loisirs et Culture Trélivannais.



LES ATELIERS NUTRITION « POUR BIEN VIEILLIR »

**Les ateliers
Nutrition**

Association santé
éducation et prévention
sur les territoires
Bretagne

Réunion d'information
à destination des personnes de 60 ans et plus
Mardi 10 janvier 2023 à 14h
Salle Hélène Boucher
Rue des Karnuths
22100 Trélivan

**CONFÉRENCE
GRATUITE**

Inscription et renseignements :
Secrétariat de mairie : 02 96 39 16 31
Mme Rault (CCAS) : 06 71 16 30 63

**POUR
BIEN
VIEILLIR**

BRETAGNE

**Côtes d'Armor
le Département**

Ensemble, les caisses de retraite s'engagent

**l'Assurance
Retraite**

sa
caisse
nationale
retraite
sécurité

ircantec
Le réseau complémentaire public

CNAAC
CNAAC
NUTRITION
ET SANTÉ

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 22 septembre : Jeanne LUBY,
40 rue du Clos Neuf.

Le 22 septembre : Auguste
LUBY,

40 rue du Clos Neuf.

Le 1^{er} octobre : Loann RÉHEL, 14
La Roussais.

Le 14 octobre : Malo HAGUET, 2
La Chevrolais.

Le 18 novembre : Ahna
JANOVET, 17 La Sevestrais.

*Nos meilleurs vœux de
santé et de prospérité aux
nouveaux-nés et toutes nos
félicitations
aux parents.*

MARIAGES

Le 17 septembre :

Marie BOUCHARD et Florian
AUBERT, 46 cité des Korrigans.

Le 15 octobre :

Sophie PETITJEAN et Thomas
GIBOURY-MACHET, 5 Le Rocher.

Le 19 novembre :

Lisa LEPANNETIER et Muhamed
SAYED, 17 rue de l'Église.

*Nous présentons aux mariés
nos vœux de bonheur.*

DÉCÈS

Le 16 septembre :

Jean-Luc FOURRIER, 85 rue
Blériot.

Le 30 septembre : Raymond
QUINQUENEL, 31 Le Gassay.

Le 4 octobre : Marcel FAISANT,
22 lotissement Vaucouleur.

Le 21 octobre : Isabelle
ESSIRARD *né* ROBIN, 26 La
Bouvrais.

Le 27 octobre : Mohammed
BENSAAD, 26 résidence Anne de
Bretagne.

Le 17 novembre : Jean-Claude
COUPEL, 28 résidence des
Bruyères.

*Nous présentons aux familles
nos condoléances attristées.*

Récapitulatif année 2022 en date du 7 décembre

Naissances : 23

Mariages : 15

Décès : 23

DES SAPINS BIEN DÉCORÉS PAR LES ENFANTS TRÉLIVANNAIS



I La décoration des sapins fait partie des grands plaisirs des fêtes de fin d'année.

Pour cette raison, 240 paquets cadeaux ont été confectionnés minutieusement pendant plusieurs jours par les enfants de la garderie, encadrés par Carine, Florence, Frédérique, Magalie et Marie-Noëlle.

Bien emmitoufflés, quelques-uns d'entre eux se sont retrouvés le samedi 10 décembre devant la boîte aux lettres du Père Noël, pour suspendre aux branches des sapins les beaux paquets multicolores.

Nous remercions vivement les enfants, leurs parents, et les encadrants du périscolaire pour leur contribution à l'embellissement de notre commune en cette période de fête.

Le pot de l'amitié a été servi à la salle des fêtes accompagné d'une distribution de chocolats.

Un bon moment de partage malgré le froid.



ÉCOLE MOSAÏQUE

I L'école Mosaïque s'engage.

Le 18 octobre dernier, l'école publique Mosaïque a reçu le diplôme attestant de l'obtention du Label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable). Ce diplôme a été remis par la conseillère pédagogique de circonscription qui a félicité l'école pour son engagement.

Ainsi, depuis plusieurs années, l'école multiplie les initiatives de sensibilisation des enfants aux problématiques liées à la pollution, à l'environnement, au gaspillage avec l'intervention de plusieurs professionnels. On peut par exemple citer le travail remarquable autour du jardinage qui a été une véritable découverte pour nombre d'enfants.

Cette démarche est aussi suivie par la municipalité (première école de France à énergie positive) et le service de restauration scolaire (travail sur la diminution du gaspillage alimentaire).

Cette année, l'école innove à nouveau en se lançant dans un projet d'école à ciel ouvert. Il ne s'agit plus seulement d'observer la nature mais bel et bien de se rendre une demi-journée chaque semaine sur un



terrain dédié pour y faire classe : la nature n'est plus seulement l'objet d'observation, elle devient le support des situations d'apprentissage. Langage, étude de la langue, mathématiques, activités artistiques ou physiques... chaque domaine trouve sa place.

Cette nouvelle dynamique apporte beaucoup à tous les élèves et permet à certains de s'épanouir plus facilement qu'en classe : un vêtement imperméable, une paire de bottes et c'est parti !

Cyril VOISIN

Directeur de l'école Mosaïque

UNE BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE-NOËL BIEN REMPLIE



! Pour la deuxième année, une **boîte aux lettres du Père-Noël** a été installée devant la bibliothèque l'Imagin'R. De nombreux enfants y ont déposé leur jolie lettre accompagnée parfois de beaux dessins ou images.

Le Père-Noël, pourtant très occupé en cette période de fête, s'est empressé de transmettre les lettres à l'atelier des petits lutins. Il a aussi pris le temps de répondre à chacun des enfants.



Joyeux Noël à tous, petits et grands.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

! L'accueil de loisirs ouvrira ses portes du **lundi 10 au 28 juillet 2023 inclus soit 3 semaines.**

Les enfants, âgés de 3 ans au 30 juin 2023 à 12 ans dans l'année, pourront y être accueillis à partir de 9 heures jusqu'à 17 heures.

Une garderie sera mise gratuitement à la disposition des parents de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30.

La **priorité sera donnée aux enfants trélivannais jusqu'au samedi 29 avril. Au-delà de cette date, les familles hors communes pourront inscrire leurs enfants.**

Les bulletins d'inscription seront disponibles sur le site de la commune (tredivan.fr) ou en mairie à partir du 7 avril 2023.

RECRUTEMENT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION POUR LA PÉRIODE DU 10 AU 28 JUILLET 2023



La municipalité recherche 5 animateurs (trices) diplômés BAFA dont 2 avec l'option surveillant de baignade ou équivalent ainsi que 3 animateurs (trices)stagiaires.



Si vous êtes motivés, dynamiques, vous aimez travailler en équipe, alors n'hésitez pas à envoyer vos candidatures en Mairie pour le vendredi 24 février 2023.

Les demandes devront être accompagnées d'un CV et des photocopies du ou des diplômes (BAFA, SB, BNS, et autres).

Tout dossier incomplet ne pourra être étudié lors de la commission recrutement début Mars.

Pour tout renseignement, merci de contacter le secrétariat de Mairie au 02 96 39 16 31.

A VOS AGENDAS !!!

LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE pour les jeunes de 16/17 ans est programmé pendant les vacances scolaires d'Avril 2023.



Un coup de main qui rapporte

LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

La municipalité organisera sa première « Chasse aux Œufs » le :

Samedi 15 Avril 2023 à partir de 14h30.

Cette animation de Pâques sera destinée à tous les enfants trélivannais de 3 à 11 ans*

* Pour y participer, il suffira de remplir un bulletin d'inscription disponible en mairie et sur le site de la commune à partir du 15 mars.



104^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice, la guerre est finie.

A Trélivan, le 11 novembre 2022, à 11 heures, beaucoup d'habitants et de nombreux enfants et adolescents étaient rassemblés au Monument aux Morts pour rendre hommage à tous les « Morts pour la France ».

Ambre et Yanis ont déposé une gerbe offerte par l'amicale laïque aux côtés de celles de la commune et de l'amicale des anciens. Après la sonnerie aux morts, une minute de silence a été observée.

En présence des porte-drapeaux, Madame le Maire, Suzanne Lebreton, a fait lecture du message du ministre des Armées, Sébastien Lecornu et de Patricia Mirallès secrétaire d'État aux Anciens Combattants et de la Mémoire.

Dans ce message, deux soldats morts pour la France au Mali, le maréchal des logis chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin, étaient honorés pour leur sacrifice, mais aussi tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France.

Les écoliers de l'école Jean FERRAT, accompagnés des enseignants et des chanteurs «les Pourquoi Pas» ont chanté tous en chœur la «Marseillaise».

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé ce moment de recueillement.



18^{ÈME} ÉDITION POUR LE SALON DES ARTISTES



Le 18^{ème} Salon des Artistes, organisé par la Commission Culture en partenariat avec le CLCT, se tiendra les samedi 4 et dimanche 5 mars 2023 à la salle Clément Ader.

Les organisateurs espèrent faire découvrir des nouveaux talents et présenter une grande diversité d'œuvres (peintures, sculptures, photos, bijoux etc.).

Les exposants qui le souhaitent pourront participer au concours, sans thème imposé.

Les artistes désirant participer à ce salon sont invités à remplir un bulletin d'inscription. Disponible en mairie et sur le site de la commune (tredivan.fr) à partir du 20 décembre 2022, il devra être retourné avant le 4 février 2023 à :

Mairie Salon des Artistes
1 rue des Clairettes
22100 TRÉLIVAN.

Toutes les demandes de participation seront examinées par la Commission Culture.



SAMEDI 3 JUIN 2023

Ensemble agissons pour notre commune et retrouvons-nous pour une matinée citoyenne.

A noter sur votre agenda



TRELIVAN



BIBLIOTHÈQUE L'IMAGIN'R

Les bénévoles de la bibliothèque se sont réunis le lundi 28 Novembre autour de Marie-Claire Botrel, adjointe à la culture, afin de dresser un bilan de l'année écoulée.

La bibliothèque l'Imagin'R fait désormais partie du réseau « LIRICI » (mettre le logo lirici) depuis un an.

L'abonnement est désormais gratuit, une seule et unique carte permet d'emprunter 12 documents durant 4 semaines dans chacune des bibliothèques du réseau.

Une seule contrainte : le lecteur doit se déplacer pour aller chercher et rendre les documents dans la bibliothèque choisie.

Le réseau dispose d'un portail «WEB» permettant de connaître en temps réel les horaires d'ouverture de chacune ainsi que les animations qui y sont proposées (lirici.dinan-agglomération.fr) et d'une application mobile (MyBibApp).

A partir de ce portail et après la création d'un compte avec un identifiant (numéro de la carte) et un mot de passe (année de naissance par défaut), il est possible de consulter ses emprunts et de les prolonger ; la barre de recherche permet de connaître la disponibilité d'un ouvrage dans une bibliothèque et de le réserver.

Les bénévoles de la bibliothèque sont disponibles aux heures d'ouverture pour vous renseigner et vous conseiller sur les nouveaux services proposés.

Il a été constaté une augmentation des inscriptions (ce qui porte leur nombre à 280) et aussi la venue

Rappel sur les jours d'ouverture au public :

Jours d'ouverture	Matin	Après-Midi
Lundi		16h à 18h
Mercredi	10h à 12h	15h à 17h
Samedi	10h à 12h	

CIT CLUB INFORMATIQUE DE TRÉLIVAN

Le CIT (Club Informatique de Trélivan) créé début 2016 n'a pas cessé son activité.

Après la crise sanitaire, nous avons pu reprendre les formations à savoir :

✓ 1 session en 2021 pendant le 3^{ème} trimestre

✓ 2 sessions au cours du 1^{er} semestre 2022



de lecteurs d'autres bibliothèques qui apprécient la convivialité et le choix de livres disponibles.

Tous les élèves de l'école Jean Ferrat viennent régulièrement à la bibliothèque pour emprunter des livres.

Depuis cette année un fonds de livres est mis à disposition pour les enfants dyslexiques.

Une boîte aux lettres vient d'être installée, qui permet aux lecteurs de rendre leurs livres en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Par ailleurs, Loïc Salan, peintre amateur de St Samson sur Rance, vous invite à venir découvrir son exposition jusqu'au 28 Février 2023.

Bonne et heureuse année 2023

Pendant les vacances scolaires :

Jours d'ouverture	Matin
Mercredi	10h à 12h
Samedi	10h à 12h



Compte tenu des nouvelles inscriptions effectuées depuis début septembre 2022, la reprise des cours du CIT est programmée pour le début d'année 2023.

Vous pouvez vous inscrire auprès de la Mairie afin de compléter les séances en cours de préparation.



NOËL FÊTÉ AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES



I Encadrés par l'équipe d'animation de la garderie, les enfants ont été ravis de réaliser des cadeaux pour leurs parents : boules et étoiles de Noël.

Le mardi 13 décembre, dans la cantine joliment décorée, ils ont pris le goûter composé de viennoiseries et de chocolat chaud. A cette occasion, un Père-Noël en chocolat leur a été offert de même que des feuillets avec des dessins et des jeux pour partager de bons moments en famille pendant les vacances.

Le jour de la rentrée de janvier, on peut supposer qu'ils vont découvrir, au pied du sapin, les cadeaux que le Père-Noël aura déposés pour eux lors de sa distribution.



I Le jeudi 15 décembre, les enfants de l'école Jean FERRAT se sont retrouvés à la salle Clément ADER pour le repas de Noël préparé par la cuisinière Anne-Julie avec à ses côtés Frédérique.

Des chants de Noël ont accompagné ce moment festif très apprécié par les enfants.



COMITÉ DE JUMELAGE

■ L'automne est arrivé et le comité de jumelage reprend ses activités, son bureau s'est réuni à la mi-octobre et a donné la marche à suivre pour 2023.

Le repas à emporter de cette année a été un succès mais la convivialité n'y était pas !! Il a donc été décidé de refaire un repas comme celui que nous faisons habituellement mais à la salle Clément Ader le dimanche 23 avril 2023 le midi, dans le prolongement de la randonnée Cyclo VTT qui aura lieu ce matin-là.



D'autre part la date de l'assemblée générale a été fixée au jeudi 19 janvier 2023 à 20h à la salle Hélène Boucher. Le renouvellement des cotisations aura lieu à cette occasion. Le tarif reste inchangé, soit 5 euros par personne. Comme je l'évoquais dans le précédent numéro les Trélivannais se déplaceront en Ariège chez nos amis montgailhardais durant le week-end de l'Ascension, à savoir du 18 au 21 mai 2023. Bien évidemment le comité de jumelage ne fonctionne pas en cercle fermé et de nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus. Le bureau se joint à moi pour souhaiter à tous les Trélivannais de joyeuses fêtes et une très bonne année 2023.

Pour le bureau, le président **André-Yves COLAS**



TRÉLIVAN ANIMATION

Théâtre

■ Quelques informations concernant la vie du Théâtre : les répétitions vont bon train, le lundi et le vendredi, les artistes progressent dans l'apprentissage de leur texte.

La pièce s'appelle «**AU PENSIONNAT DES TOUJOURS JEUNES**» et comporte 4 actes.

C'est une pièce de Jérôme DUBOIS avec 8 acteurs : 6 femmes et 2 hommes.

Nous vous donnons rendez-vous à TRÉLIVAN le samedi 18 février 2023 à 20h30 et le dimanche 19 février 2023 à 14 h 30 à la salle Clément ADER.

Si vous voulez rire et passer un agréable moment, Venez nombreux !

La responsable, **Marie-Pierre JEANNE**

Chants de marins

■ L'équipage du Pourquoi-Pas a repris ses répétitions le lundi de 18 h à 19 h 30 depuis mi-septembre (les personnes voulant chanter et rentrer dans le groupe seront les bienvenues ainsi qu'accordéoniste, guitariste ou autres).

Le Président,
Bernard FAIRIER

A l'aube de 2023 toute l'équipe de l'association vous souhaite santé, prospérité et une bonne année.

L'assemblée générale a eu lieu le 17 octobre et l'élection du bureau le 4 novembre dont voici la nouvelle composition :

- Bernard FAIRIER, président • Annie BOYER, vice-présidente • Isabelle LECOMTE, secrétaire
- Maryline HAMELIN, secrétaire adjointe • Joël JEANNE, trésorier • Francis BASLE, trésorier-adjoint.
- Thierry ALLAIN, responsable du groupe de chants marins • Claudine LESUEUR, trésorière.
- Marie-Pierre JEANNE, responsable de la troupe de théâtre • Joël JEANNE, trésorier.

CLUB VTT / CYCLO TRÉLIVAN

L'année 2022 a été une année de redémarrage en raison des deux années compliquées avec la COVID-19. **Nous avons pu organiser notre 22^e randonnée annuelle qui s'est déroulée le 3 avril 2022 avec une participation de 600 sportifs** (350 vététistes, 100 cyclos et 150 marcheurs) sous un soleil clément mais par contre un froid de canard.

Nous avons aussi pu effectuer notre pique-nique du club le 26 juin 2022, une bonne vingtaine d'adhérents étaient présents à ce moment convivial ; rire et détente étaient de la partie, tout cela grâce à l'organisation de Michel et Martine Hallouet.

Le samedi 1^{er} octobre 2022 notre ami Daniel Simon en concertation avec Patrick Maugars et Jean-Claude Guillemot a organisé une sortie cyclos de 138 km avec pause repas au restaurant à Broons.

Cette année nous avons bien-sûr participé à plusieurs randonnées extérieures parmi lesquelles la randonnée des Châtaignes avec nombre record de 33 adhérents

inscrits. On a aussi prêté main forte au vétathlon Advevan de Bobital **le week-end du 5 novembre 2022** et dix d'entre nous ont couru et pédalé.

Le 26 novembre 2022 a eu lieu l'assemblée générale au cours de laquelle a été élu le bureau en présence de M^{me} le Maire et du délégué aux sports. Nous comptons près de 60 adhérents.

Le 28 novembre 2022 nous avons voulu effectuer une sortie spéciale Téléthon mais vu le temps exécrable nous avons préféré nous retrouver tous ensemble à la maison des sports pour un moment convivial avec M. Jean Lechevestrier, Président de AFMT, pour lui remettre un chèque de 330 euros.

Sous la direction de Sylvie Brexel et Patrick Lebret, une fois par mois a lieu une sortie pédestre qui, au fil du temps, commence à rassembler plusieurs marcheurs, merci pour cette initiative et avis aux amateurs.



Les manifestations à venir sont la galette des rois en présence des conjoints le 13 janvier 2023, et surtout notre randonnée annuelle le 23 avril 2023 avec une nouveauté : un parcours Gravel et un raid VTT en plus des parcours VTT, Cyclos et Pédestre.

Nous vous invitons à consulter notre site : vtt-cyclo-trelivan.fr

Et notre page facebook.com/VTT-CYCLO-Trelivan.

Le Président,
Erwann NORMAND

Pour l'année 2023, le bureau et tous les membres du club vous présentent leurs meilleurs vœux.



I Le nouveau bureau se constitue ainsi :

Président : Erwann NORMAND
 Vice-Président : Patrick LEBRET
 Trésorier : Patrick MAUGARS
 Trésorier adjoint : Guy LE PROVOST
 Secrétaire : Eric ALLAIN
 Secrétaire adjoint : Jonathan DESMOULES



Membres : Hervé GARULT, Daniel SIMON, Michel HALLOUET, Olivier QUILLIEN, Francis BELLARD, Michel MORFOUACE, Roger BOTREL, David VASSE, Jacques BLANCHARD, Cyril GARNIER et Rodolphe GUEHENEUC.



A.S. TRÉLIVAN MOTOS

I Après 2 ans sans course de motos à cause du Covid, le bureau a pris la décision d'annuler les courses en 2022 (faute de pilotes en nombre suffisant) pour ne pas mettre le moto club en difficulté financièrement. Il a fallu analyser tout cela pour envisager un projet viable pour 2023.

Il est donc question de faire un entraînement les 22&23 Avril pour tous les motards, aussi bien les pilotes du championnat de Bretagne que les pilotes qui veulent juste rouler pour le plaisir.

Le Moto Club va étudier les possibilités avec les assurances pour faire rouler les pilotes sans avoir une licence FFM, comme cela est organisé sur d'autres circuits et, à un prix correct pour les pilotes. On devrait retrouver toutes les catégories - 25 cv power, 300, 600, 1400, Super Racer, Side-car et motos anciennes.

Selon les catégories les places seront limitées à 20 pilotes maximum pour les petites cylindrées et 12 pilotes pour les grosses cylindrées.

Cela fait un beau programme pour une Première en Bretagne. Il n'y a que Trélivan comme circuit en Bretagne même si celui-ci n'est pas permanent.

Tout cela sera finalisé en décembre et les informations seront sur notre page Facebook A.S Trélivan Motos.

Il y aura aussi une course motos en championnat de Bretagne ou une démonstration de motos anciennes le 17 & 18 juin qui sera choisie aussi en décembre.

Pour organiser tout cela il nous faudra encore beaucoup de bénévoles, les volontaires sont les bienvenus.

(Contact M. Marin Jean-Luc 06 75 83 64 18).

Bien sportivement.

Le président, **Jean-Luc MARIN**



COMPRENDRE LE MONDE SE FAIRE SA PROPRE OPINION SUR LES ÉVOLUTIONS DU MONDE

I Pour continuer d'explorer et débattre sur différents sujets, le calendrier prévisionnel du deuxième semestre 2023 résultera des opportunités qui nous seront offertes.

Thèmes en prévision pour 2023 :

✓ **10/01/2023** - APPROCHE CARTÉSIENNE, VERSUS APPROCHE SYSTÉMIQUE par José David

✓ **07/02/2023** - PEINTRES PORTRAITISTES DU XIX^{ème} SIÈCLE, FACE AUX PHOTOGRAPHES (ce que l'histoire nous enseigne sur l'évolution des métiers et en quoi cela nous concerne aujourd'hui) par Dominique Lhotellier et José David.

✓ **07/03/2023** - L'ART DU JEU THÉÂTRAL, par Antoine De Laroche

✓ **04/04/2023** - WOKISME, impact culturel, culturel, sociétal et politique

Chaque exposé sera suivi d'un débat.

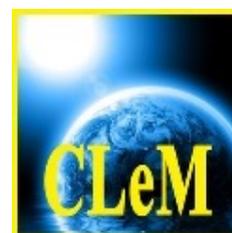
Pour venir à notre rencontre : les réunions ont lieu le 1^{er} mardi de chaque mois à la Maison du Val Drouet (près de l'église de Trélivan) à 18h30. Les deux

premières sont accessibles gratuitement.

Contact : clem.contact.22@gmail.com, ou 06 37 62 87 97

Site : clemcontact22.wixsite.com

Cotisation : 20€/an



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE TRÉLIVAN

Après la crise sanitaire du COVID19, nous avons retrouvé un semblant d'activité pour notre amicale en cette année 2022 : participation du 8 mai au monument aux Morts, repas convivialité au Val Drouet le 9 juin, participation à la cérémonie du 14 juillet à Dinan, cérémonie et banquet du 11 novembre.

Notre sortie croisière dans le Golfe du Morbihan du 21 juillet a été annulée faute de participants.

Cérémonie du 11 novembre 2022.

Encore une fois, une belle cérémonie où les Trélivannais étaient nombreux.



Banquet annuel des Anciens Combattants.



La participation est en nette baisse avec seulement 45 personnes. Lorsque nous avons annoncé les effectifs au traiteur, le Chêne au Loup, il a été très

surpris et des négociations ont été nécessaires pour qu'il accepte de nous fournir la prestation. Malgré cela, le repas était de qualité et le service exceptionnel.

L'animation était assurée par Bernard Fairier qui a fait chanter les anciens.

Au cours de ce banquet, une tombola était organisée et nous tenons à remercier les donateurs cités ci-après : MPS Quévert, Point Vert Lanvallay, Volkswagen Dinan, PC&CO Dinan, Exp'Hair en Beauté Dinan, Terre et Vins Dinan et Dinan Agglomération.

L'Avenir

Porte drapeau Junior : à ce jour, seul un volontaire s'est fait connaître et nous sommes en négociation avec la Mairie de Trélivan pour parvenir à mettre en place ce nouveau drapeau. Verra-t-il le jour, nous l'espérons car il est indispensable de transmettre le devoir de mémoire à la jeunesse.

A Dinan, le 11 novembre dernier, c'est une jeune fille de 11 ans qui a été officialisée porte drapeau.

Notre bureau est toujours à la recherche de volontaires pour venir nous aider.

Notre prochaine assemblée aura lieu le samedi 25 février 2023 au Val Drouet à partir de 10h30.

Les membres du bureau passeront comme chaque année à partir du mois de janvier pour vous demander le renouvellement de l'adhésion à notre amicale qui reste inchangée à 5 €.

Notre prochaine journée convivialité (galettes saucisses) sous le préau du Val Drouet aura lieu le jeudi 8 juin 2023.

L'ensemble de l'amicale des anciens combattants de Trélivan vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Le Président
Christian LEHMANN

LA CHORALE «LA CLÉ DES CHANTS» A ENCHANTÉ SON AUDITOIRE

Le vendredi 16 décembre à 20h30, le Comité Loisirs et Culture Trélivannais, conviait la population à un concert de Noël à l'église Saint-Magloire.

34 choristes, dirigés par le chef de cœur Emmanuel ROLLAND, accompagnés au piano par Vincent SARCIAUX, ont enchanté, durant 90 minutes, les auditeurs, venus en nombre.

Devant un bon public, les airs de Noël ont été interprétés avec maestria, par des artistes qui ont été ovationnés à l'issue de leur prestation.

Avec quelques jours d'avance, un beau cadeau de Noël et de partage.

Marie-Claire BOTREL, Trésorière du CLCT



ASSOCIATION DES GENÊTS - BRUYÈRES - KORRIGANS



Comme depuis plusieurs années, le mois de décembre 2022 nous aura permis de décorer nos résidences en implantant 19 sapins achetés chez Malido à Saint-Alban. Merci aux bénévoles qui les ont installés et décorés, égayant notre cadre de vie commun durant cette période festive.

Après avoir fait le bilan de l'édition 2022 du vide grenier qui fut un succès aux dires des exposants et des participants et travaillé sur l'organisation de l'édition 2023, l'association a convié le 1^{er} décembre dernier les bénévoles qui se sont investis dans l'organisation à une soirée de remerciements au restaurant RDV Carlingue situé à l'aérodrome.

Le Président et les membres du conseil d'administration vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023, qu'elle soit source de bonheur et joie dans vos familles.

Cette nouvelle année permettra de se rencontrer à l'occasion :

- ✓ D'une sortie dans une île bretonne le dimanche 14 mai.
- ✓ De la fête de voisins au niveau de la salle Hélène Boucher le vendredi 2 juin.



✓ D'une animation musicale à l'espace des petits lutins (au centre de nos résidences) le vendredi 30 juin en soirée.

✓ Du vide grenier le dimanche 10 septembre.

Bien sûr, nous comptons sur la présence d'un maximum d'habitants de nos résidences lors de l'assemblée générale de notre association qui se déroulera le samedi 10 février à la salle Hélène Boucher. Cette réunion permet de faire le point sur la vie de l'association et d'échanger sur vos propositions. Comme traditionnellement cette Assemblée Générale se terminera par un pot de l'amitié.

Franck MAJOREL

Secrétaire de l'association GBK



CLUB DE GYMNASTIQUE FÉMININE

Nouvelle rentrée sportive pour notre club qui a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents cette année aussi bien chez les adultes que chez les enfants. Mais nous sommes encore prêts à accueillir de nouveaux membres pour redonner de la dynamique à celui-ci. Pour rappel, tous les cours ont lieu dans la salle Clément Ader (salle des fêtes du bourg), et sont assurés par des animatrices diplômées. Le club fait partie de la fédération « Sports Pour Tous ».

I Section Adultes :

Les cours adultes ont lieu :

- ✓ le mardi, de 14h à 15h, plutôt axé gym douce (coordination, réveil articulaire, renforcement musculaire, équilibres, étirements), animé par Christine.
- ✓ le jeudi, de 20h15 à 21h15, plutôt axé gym d'entretien (gainage, enchainements, équilibres, cardio, abdos / fessiers, réflexologie), animé par Maryline.

I Section Enfants : les cours de baby gym se déroulent le mercredi :

- De 14h15 à 15h, pour les enfants de 5-6 ans,
- De 15h15 à 16h, pour les enfants de 3-4 ans.

But de ces cours : éveil, développer la motricité, la coordination, renforcement musculaire, sous forme de jeux / parcours.

Vous avez envie de vous (re) mettre au sport en douceur ? Venez nous voir...

Il est toujours possible de venir découvrir notre club aux heures de cours (2 cours de découverte gratuits pour chacun).

Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 06 82 83 56 32, ou via la page Facebook suivante : « Club de Gym Féminine Trélivan ».

Les membres du bureau ainsi que les adhérents du club se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux pour 2023.

Prenez bien soin de vous et de vos proches, et surtout...faites du sport

La présidente, Marion HERVÉ

A.S. TRELIVAN

A l'approche des fêtes de fin d'année, tous les voyants sont au vert pour l'effectif seniors.

Les trois équipes réalisent un très bon début de saison dans leur championnat respectif et les joueurs répondent présents aux entraînements. A noter que le groupe B s'est qualifié pour la suite de la compétition du Challenge du District alors que de son côté, l'équipe fanion jouera son 32^{ème} de finale de la Coupe de Bretagne le dimanche 29 Janvier contre Trédaniel Moncontour chez eux.



Un énorme merci aussi à toutes les personnes qui ont répondu présent pour le traditionnel repas à emporter qui a eu lieu fin Novembre, avec un nouveau record de vente... 700 parts de tartiflettes commandées. De quoi permettre de participer à beaucoup de tournois tout au long de la saison et de renouveler les équipements.

Les prochaines échéances :

- ✓ Un loto au Clos Gastel le 29 Janvier
- ✓ Un repas en salle le 13 Mars
- ✓ Le tournoi du 1^{er} Mai

Le club se penche et travaille sur des projets à court et moyen terme, la priorité étant l'arrivée de l'éclairage sur le complexe du bourg afin de faciliter le travail de tous les bénévoles.



Deviens arbitre

Le club souhaite accompagner des jeunes dans la formation à l'arbitrage, n'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions à ce sujet.

Le bureau de l'AS Trélivan.

L'école de foot continue à grandir...

La saison est maintenant bien lancée pour nos petits Vert et Blanc, côté sportif les résultats sont excellents dans toutes les catégories.

Et côté extra-sportif ceci a démarré sur les chapeaux de roues avec la nouvelle chanson de l'école de foot dévoilée par un clip. Un énorme merci à 2 nos artistes locaux : le Trélivannais Fatbabs qui a composé le nouvel hymne, et le voisin Stratoster qui a réalisé un magnifique Graf sur le mur de frappe du Rocher.



ANGE OLIVER À LA SALLE CLÉMENT ADER



Innovation cette année pour notre spectacle d'humour, c'est en matinée, le dimanche 13 novembre que nous avons

accueilli Ange OLIVER dans un « ONE MAN SHOW » exceptionnel.

L'artiste nous a fait voyager dans son existence : à 5 ans déjà, il faisait le spectacle à la maison pour toute la famille.

Sur la scène, il nous a bluffés en utilisant des ustensiles de cuisine pour en faire une véritable batterie d'orchestre comme un magicien. Puis, en s'inspirant de TABARIN, avec un simple chapeau et une bande son,

Ange nous a proposé un numéro de transformiste sur le cinéma (Lawrence d'Arabie, Don Camillo, Star Wars, Napoléon etc....).

C'est en chanson avec un Serge Gainsbourg étonnamment ressemblant que l'artiste a refermé le rideau sous les applaudissements nourris d'un public conquis.

Michel PELHATRE
Président du Comité Loisirs et Culture Trélivannais

LES AMIS DU VAL DROUET



Les Amis du Val Drouet ont tenu leur Assemblée Générale le 20 octobre 2022 en dressant un bilan moral et financier satisfaisant.

La présidente Catherine Besnier avait rappelé les activités que l'association propose, à savoir la photographie, les jeux de cartes et de société, la peinture, sans oublier les nouvelles propositions de loisirs, telles que la couture, les loisirs créatifs, le tricot, la marche, mais aussi le soutien scolaire et une armoire à livres à disposition de chacun. Toutes ces activités sont accessibles pour une adhésion annuelle unique de 15 €.

Lors de l'Assemblée Générale, la présidente avait lancé un appel aux adhérents afin qu'ils puissent venir étoffer le conseil d'administration pour alléger la tâche des membres. C'est chose faite ! En effet le conseil d'administration du 7 novembre 2022 a d'une part procédé à l'élection du nouveau bureau et a coopté d'autre part 4 nouveaux membres.



Le nouveau bureau se compose ainsi :

Présidente : Catherine Besnier

Trésorière : Edith Dutilloy

Trésorière Adjointe : Aline Jardin

Secrétaire : Christine Lebon

L'association est attrayante, elle compte dorénavant plus de 110 adhérents. Elle peut accueillir encore quelques personnes.

La fin de l'année approche et Les Amis du Val Drouet ont voulu la fêter avant l'heure. L'association a en effet proposé une sortie festive au Cabaret Moustache de Nouvoitou (à 10 mn de Rennes). La date retenue était le jeudi 15 décembre 2022 (pour un déjeuner de Noël et un magnifique spectacle chantant et dansant).

Certains adhérents ont été d'autant plus gâtés qu'ils ont assisté également le dimanche 18 décembre 2022 au spectacle des Bodin's au Liberté à Rennes.

Afin de préparer au mieux Noël, quelques membres se sont réunis un samedi matin pour aller chercher ce que la Nature pouvait leur offrir afin de réaliser de magnifiques couronnes de Noël 100 % naturel. Voyez le résultat !



D'autres personnes confectionnent actuellement des vêtements de fête et des calendriers de l'Avent.

Cette période est également propice pour penser aux plus démunis. Ainsi quelques adhérentes tricotent des doudous qui seront



envoyés à une association chargée de récolter et de distribuer ces ouvrages aux enfants défavorisés.



Quelques événements sont déjà fixés pour 2023 :

✓ 12 janvier : Galette des rois
salle Hélène Boucher

✓ 4-5 mars : Salon des Artistes
salle Clément Ader

✓ Après ce salon jusqu'à fin mars
Exposition de photographies à la
Bibliothèque

✓ 24 mars : Concours de belote
salle Clément Ader

✓ Début septembre : Forum des
Associations de Dinan

✓ 5 octobre : Assemblée Générale
salle Hélène Boucher

Le bureau et l'ensemble du Conseil d'Administration se joignent à moi pour souhaiter à tous les Trélivannais (adhérents ou non-adhérents) et à tous les adhérents de belles fêtes de fin d'année et leur adresser tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Catherine Besnier, présidente
06 86 85 19 33



FLEUR DE BLÉ NOIR - DANSES TRADITIONNELLES BRETONNES



Depuis la rentrée, la quarantaine d'adhérents de Fleur de Blé noir continue de se réunir tous les mardis soir. Ce qui est certain, c'est que la CONVIVIALITÉ, le PARTAGE et la BONNE HUMEUR restent au menu de nos soirées de danse pour le plus grand plaisir de chacun.

Ce début d'année associative nous a permis de renouer avec notre traditionnel FEST-DEIZ, laissé au placard ces dernières années du fait de la COVID-19. Nous avons pris un énorme PLAISIR à nous retrouver le dimanche 6 novembre dernier. Au total, ce sont plus de 120 danseurs qui ont foulé le parquet de la salle Clément ADER, sous l'œil et l'accompagnement des musiciens de Fleur de Blé Noir et du groupe Kerouez.

C'est également dans une ambiance CHALEUREUSE que l'assemblée générale de l'association s'est déroulée le 15 novembre dernier. Le nombre d'adhérents se maintient et le groupe a pu accueillir avec une joie immense de nouveaux membres, tout va donc pour le mieux.

Cette assemblée générale avait une teneur particulière en émotions : Marie LEMONNIER, présidente de l'association depuis plus de 14 ans (et avant elle, son mari Claude) a annoncé laisser sa place de Présidente tout en restant membre actif de l'association.

Nous souhaitons remercier du fond du cœur Marie pour tout ce qu'elle a fait et donné à l'association durant toutes ces

années. Sans elle, nous ne serions peut-être pas présents les mardis soir à danser si Marie n'avait pas tenu ce rôle de présidente à la perfection. Un grand bravo à elle pour son investissement et son dévouement. Marie, merci pour tout !

C'est Martine DUFFROS, Trélivannaise elle aussi, qui a accepté de succéder à Marie LEMONNIER. Martine est présente également dans l'association depuis de nombreuses années. Nous restons donc entre de bonnes mains pour notre plus grand bonheur !

Notre association est ouverte à toute personne désireuse de partager des moments de danse et de musique bretonne, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Quand : Tous les mardis soir,
20h30, 22h

Où : Salle Clément ADER, Trélivan

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au

02 96 39 02 70

A toutes les Trélivannaises, tous les Trélivannais, nous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2023 !

AMICALE LAÏQUE DE TRÉLIVAN



Rappels des objectifs de l'association de l'Amicale Laïque de l'école Jean Ferrat :

- Aider les enseignants de l'école primaire et maternelle à réaliser le maximum d'activités pédagogiques pour nos enfants.
- Organiser des manifestations dont les bénéficiaires permettent d'aider à financer les activités de nos enfants.
- Créer un esprit de convivialité en permettant aux parents d'élèves, enseignants, aux enfants et à tous les amis de l'école de se rencontrer par le biais de nos réunions ou manifestations.

Cette année encore, les enfants bénéficient de différentes sorties et activités :

- ✓ Cinéma pour toutes les classes.
- ✓ Classe de voile.
- ✓ Séjour au Puy du Fou.
- ✓ Différentes sorties (Bothoa, USEP, Route du rhum ...).

Depuis le début de l'année scolaire, ont déjà eu lieu plusieurs actions :

- ✓ Vente de plats à emporter.
- ✓ Vente de sapins de Noël.
- ✓ Vente de chocolats.
- ✓ Arbre de Noël avec le spectacle pour les enfants.

Les rendez-vous de l'année prévus, à vos AGENDAS !!

- ✓ Vente de fromages le 3 Février.
- ✓ Boum pour les enfants et vente de plat à emporter le 25 mars.
- ✓ Vente de saucissons le 5 mai.
- ✓ Vide Grenier dans le bourg le 14 mai.
- ✓ Vente de brioches le 27 mai.
- ✓ Kermesse le 24 juin.

! L'organisation de ces manifestations implique une quarantaine de bénévoles, c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement les parents. Toutes ces manifestations ont un seul but : l'organisation et le financement des activités, des sorties culturelles de nos enfants. La participation de l'Amicale Laïque représente un budget de près de 10 000 € par an.

N'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook :

Facebook : Amicale Laïque de Trélivan



Rencontre avec le skipper Paul Meilhat à ST MALO à la route du Rhum



amicale.laique.trelivan@gmail.com

Merci à tous ceux qui participent à ces manifestations ! A bientôt !

Le bureau de l'Amicale Laïque.

ENTREtenir AU NATUREL

Prendre soin du jardin dès le début du printemps pour ...



Avec l'arrivée des beaux jours, certaines plantes « indésirables » (pissenlit, rumex, plantain, chardon et laiteron) commencent à faire leur apparition dans les rues et les jardins. Si vous ne souhaitez pas les voir se développer, il faut agir dès leur apparition. A l'état de plantules, leurs fines racines s'arrachent très facilement à la main ou à l'aide d'un outil (balai, râteau, binette, ...), sur terre humide. Renouvelée régulièrement, cette opération vous évitera un travail d'arrachage laborieux par la suite, ou l'utilisation de produits désherbants dangereux pour éliminer les racines en profondeur. Si la plante vient à se développer, coupez les fleurs avant qu'elles ne graine et ne se disséminent.

Après cela, un bon paillage à base d'écorce, de bois déchiqueté, de tonte sèche, de feuilles mortes ... évitera qu'elles ne gagnent les massifs ou le potager.

Et lorsque vous tondez votre pelouse, remontez la hauteur de coupe à 7 cm, cela aura pour effet garanti de limiter le développement de ces adventices. Mais après tout, les plantes sauvages sont-elles si gênantes lorsqu'elles s'installent au pied d'un mur, au bord d'une allée ? Apprenons aussi à les apprécier, elles favorisent la biodiversité.

... ne plus utiliser de produits chimiques dangereux

Il est important de rappeler que les pesticides utilisés au jardin, dans les rues, sont dangereux pour la santé humaine et pour l'environnement. On en retrouve encore en quantités importantes dans les sols et dans les rivières qui alimentent nos ressources en eau potable.

C'est pour cela que, depuis le 1er janvier 2017, la réglementation interdit aux magasins de vendre ces produits potentiellement dangereux en libre-service et ne les délivrent qu'après un conseil personnalisé par un vendeur certifié.

Rappelons aussi que, depuis 12 ans, l'arrêté 2 « fossés » de 2005 interdit à tous d'utiliser des pesticides à proximité de l'eau (caniveaux, fossés, cours d'eau, étangs, ...).



Réglementation relative à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires pour la protection de l'eau

Ne traitez pas à proximité de l'eau !

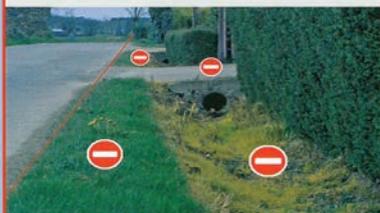
Pendant toute l'année, pour tout produit phytosanitaire

Caniveau, avaloir et bouche d'égout



→ Tout traitement est interdit

Fossé avec ou sans eau



→ Tout traitement à moins de 1 mètre des berges est interdit

Cours d'eau, canal, point d'eau



→ Tout traitement à moins de 5 mètres est interdit



L'article L 353-17 du Code Rural prévoit des peines pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75000 € d'amende

Arrêtés préfectoraux bretons - février 2008 - Arrêté inter-ministériel - 12 septembre 2006 et mayennais - décembre 2007



CLIC DE DINAN



Maison du Département CLIC de Dinan

Centre Local d'Information et de Coordination

Un service gratuit pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage

- "Suis-je assez valide pour rester en sécurité à mon domicile ?"
- "Qui peut m'aider chez moi ?"
- "Le logement de papa n'est plus adapté à son handicap. Que puis-je faire ?"
- "À qui s'adresse-t-on ?"
- "Maman ne peut rester à la maison... Quelles solutions peuvent lui être offertes sur le secteur ?"
- "Quelles sont les aides ? Combien cela coûte-t-il ?"
- "Si les ressources sont insuffisantes, quelles sont les obligations familiales ?"
- "Je suis l'aïdant principal de mon conjoint, je suis épuisé, quelles sont les aides possibles ?"

Un lieu ressource pour les professionnels

cotesdarmor.fr



Le CLIC, qu'est-ce que c'est ?

C'est un Centre Local d'Information et de Coordination.

Vous pouvez y rencontrer gratuitement un interlocuteur pour :

- vous conseiller et vous aider à trouver des solutions
- vous présenter l'offre de service existante
- vous informer sur
 - les aides financières
 - les structures d'hébergement
 - les services à domicile
 - l'adaptation du logement...
- vous accompagner dans vos démarches administratives, la prise de contact avec les professionnels, la mise en place des services...



Les valeurs du CLIC

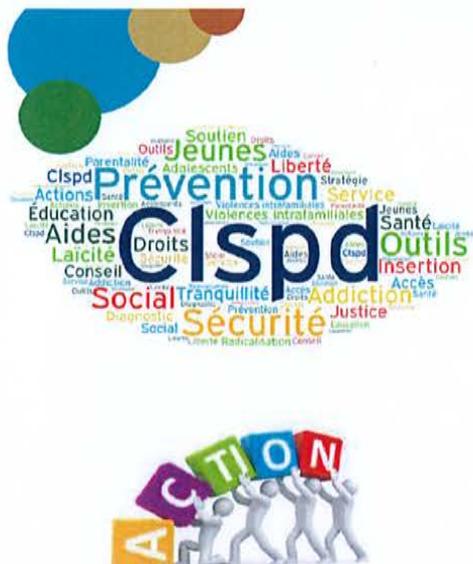
confidentialité
neutralité



Le CLIC est également le relais de la Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap (MDPH) pour les + de 55 ans.

CONTACT : CLIC DE DINAN

Maison du Département de Dinan • 2 place René Pleven • CS 96370 • 22106 DINAN Cédex
Tél. 02 96 80 05 18 • clic-dinan@cotesdarmor.fr



Le CLSPD - qu'est-ce que c'est ?

La constitution d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance est une obligation qui incombe aux communes de plus de 10.000 habitants. Les communes proches ayant des problématiques similaires ont souhaité s'associer à ce dispositif qui permet un travail en partenariat pour définir une stratégie commune.

Le CLSPD a pour but de réunir tous les acteurs œuvrant dans les champs de la sécurité et de la prévention au sens le plus large. Le CLSPD travaille avec les services et les associations œuvrant dans les domaines de :

- la prévention • la sécurité • l'aide aux victimes • l'éducation • l'action sociale • l'insertion • le logement • tout sujet d'actualité dont le CLSPD pourrait s'emparer.

Aujourd'hui, le CLSPD de Dinan regroupe 7 communes :

Dinan • Aucaleuc • Lanvallay • Quévert • St-Carné • Taden • Trélivan, et une trentaine de structures locales institutionnelles ou associatives œuvrant dans le champ de la prévention.

Ses missions :

- Favoriser l'échange d'informations entre les responsables d'institutions publiques et privées présents sur le territoire du CLSPD en encourageant le partenariat local,
- Dresser le constat des actions existantes et définir les actions et les objectifs à atteindre,
- Encourager les actions en matière de prévention aux addictions, de soutien à la parentalité et de prévention contre les violences intrafamiliales ainsi que toutes les actions en faveur de la tranquillité publique.

Président du CLSPD : Didier LE CHIEN

Coordination du CLSPD

Élue référente : Christine MASSART

Animateur du CLSPD : Frédéric LOAEC

Téléphone : 02 96 87 17 00

Messagerie : secretariat.clspd@dinan.fr

UNE RÉUNION POUR MIEUX LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES

La gendarmerie de Dinan animera une réunion d'information auprès des habitants le :

**Mercredi 1^{er} Février à 18h30
à la salle Hélène Boucher**



RELAIS PETITE ENFANCE

**TRÉLIVAN,
SUR INSCRIPTIONS :**

A la bibliothèque l'Imagin'R :
Éveil aux livres, le mardi 10 janvier,
à 9h15 ou 10h15

**Pour tout renseignement RPAM à DINAN
AGGLOMÉRATION, Tél : 02 96 87 52 78**

rpam.dinan@dinan-agglomeration.fr
www.dinan-agglomeration.fr

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie **au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.**

Pièces justificatives à apporter :

- Livret de famille
- Carte d'identité
- Justificatif de domicile

Le recensement reste obligatoire, une attestation de recensement est remise au jeune et doit être conservée précieusement ; elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat...).

Nous vous informons que conformément au décret n°2014-1295 du 31/10/2014 :

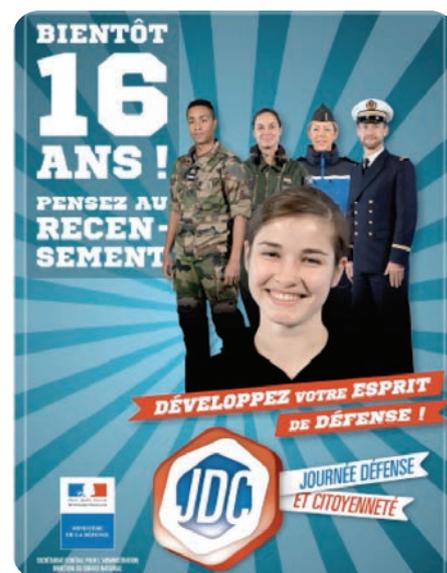
■ l'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule moteur sur une voie ouverte à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire, est désormais fixé à 15 ans dans le cadre de la conduite accompagnée (l'apprentissage dit anticipé de la conduite) (art.R.211-3 du code la route).

Nous vous précisons que :

■ l'âge à partir duquel les Français doivent se faire recenser n'est pas modifié (art. L.113-1 et R*111-1 du code du service national) et demeure à 16 ans,

■ l'attestation de recensement n'est donc en aucun cas délivrée avant la date anniversaire des 16 ans ;

■ la nature et les conditions de production des pièces relatives au



service national exigées pour une demande de permis de conduire n'ont pas non plus été modifiées. Il n'est ainsi exigé aucune pièce relative au service national avant l'âge de 16 ans.

NOS COMMERÇANTS

ARTISAN PEINTRE

A Vos Pinceaux

- INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
- DÉCORATION
- RAVALEMENT
- NEUF ET RÉNOVATION
- SOL PVC

Brice GOAZIOU 06 46 34 36 24
22100 TRÉLIVAN goaziou.brice@outlook.com

SOS

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

NEUF & RÉNOVATION
Entretien dépannage chaudières gaz fioul
Ramonage tout conduit

06 71 02 32 66 24h/24 7j/7

M. MARTIN Damien
22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15

ITM Electronics

Réparation

09 54 02 25 25

Place du 19 mars 1962 22100 Trélivan

mail: contact@itmelectronics.fr
web: itmelectronics.fr

THERMIE PAC

SAV POMPES A CHALEUR

- AEROTHERMIE
- GEOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE

anthonymorin@thermiepac.fr 06 16 42 38 42
Dinan - Saint Malo - Dol www.thermiepac.fr

Magali Coiffure à Domicile

02 96 39 23 86
06 08 04 98 97

Trélivan

DINAN TAXI

VOUS CHANGE LA VIE!

06 62 65 34 66

- Transports médicaux conventionnés
- Déplacements professionnels
- Itinéraires touristiques

Estimez votre course taxi en ligne sur www.dinantaxi.fr

0296835903 / 0663220327

MAGALY

ARTISTE CHANTEUSE

Variété Française et Internationale
magaly22100@aol.com
youtube : Robert Magaly

BOULANGERIE PÂTISSERIE

Damelincourt

12 rue du Centre - 22100 TRÉLIVAN
Tél. 02 96 85 94 20

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 7h00 à 13h00
et de 15h30 à 19h30

Samedi
de 7h30 à 13h00
et de 16h30 à 19h30

Dimanche
de 7h30 à 13h00

Fermé le mercredi

L'ATELIER D'INGRID

CARTE DE FIDELITE

SALON DE COIFFURE MIXTE

Le lundi de 14h à 19h
Du mardi au jeudi : 9h-12h 14h-19h
Le vendredi de 8h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 17h

02 96 39 17 24

Place du 19 mars 1962 - 22100 TRÉLIVAN

Neuf Rénovation Extension Agencement

ARCHIMEID

Architecture & Design

11 bis la Ferulais 22100 Trélivan
06 61 13 38 79
archimeid.ms@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. Tél : 02.96.85.97.36

I Cours d'informatique (sur inscription) :

Le lundi de 9h30 à 12h00

Horaires :

I lundi : 16h00 - 18h00

I mercredi 10h00 - 12h00 ; 15h00 - 17h00

I samedi : 10h00 - 12h00

Les élèves de l'école Jean FERRAT y sont accueillis le lundi après-midi.

Horaires pendant les vacances scolaires :

I mercredi et samedi : 10h00 - 12h00.

Permanence d'une conseillère numérique

I les mercredis des semaines paires

MAIRIE

Tél : 02.96.39.16.31 - Fax : 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

I Mardi et mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

I Lundi et Jeudi : 8h30 - 12h00 / Après-midi : fermeture au public

I Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

I Le samedi matin : 10h00 - 12h00

PERMANENCES DU MAIRE

Sur rendez-vous :

I le mardi après-midi

I le samedi matin, les semaines paires.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous (prendre contact avec le secrétariat)

I PASCAL GODET :

Administration générale, Finances, Economie, Remplacement du Maire, Conseiller communautaire, Salle Clément Ader.

I MARIE CLAIRE BOTREL :

Culture, Animation communale, Jeunesse, Accueil de loisirs sans hébergement, Bibliothèque et foyer culturel.

I DOMINIQUE LUCAS :

Voirie, Bâtiments communaux, Espaces publics, Environnement, Sport et ses équipements.

I ANNIE RAULT :

Affaires scolaires, Affaires sociales, Petite enfance, Bâtiments scolaires.

I JEAN-CLAUDE GUILLEMOT :

Urbanisme, Chemins, Salle Hélène Boucher.

I GUY LE PROVOST :

Information, Communication.

I JEAN-LUC FOURÉ :

Transition et Citoyenneté.